



**SOPRAGGLO**  
**LONGROY**

9 Route de Blangy  
76260 LONGROY  
Tél : 03 22 60 21 17 Fax : 03 22 60 21 15

Bon No : 002041348		1ere Gachée : 08:28 (1)		Date : 08/04/2026		bpe2502245981		Zone : SOUS CENTRALE	
Quantité : 4.00 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : SC LONGROY		SOUS CENTRALE LON		Chauffeur : SC	
Client : EBTP		EBTP		Chantier : SC		SC		Transport : SOUS CENTRAL	
ZI RUE DU MANOIR		blangy		SC				CONSEILS DE SECURITE:	
bc0123089								XI:irritant	
76340 Blangy-sur-Bresle								 <p>en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brûlures</p>	
ARRIVEE CHANTIER	DECHARGEMENT	DEPART	RETOUR	ATTENTE	Quantite Origine : 1.00 m3				
convenue	réelle	debut	centrale		Quantite Restante : 0.00 m3				
08:56				00:00	Livree Reelle : 4.00				
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax			
S800	BPS NF EN 206 A2/CN		X0 (F)	1.00 %	S1 (10 à 40 mm)	12.5			
Ciment(type et classe)		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)				
CEMIII/A -LL 42.5R CE CP2NF		0		210	C 16/20				
Appellation commerciale : C16/20 X0(F) D12 S1 II 42				Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 4°C			
Propriétés spécifiées :									
SERVICES			ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE			
						Nom:			
						Signature du client:			
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):			Signature:						
Type et quantité:									
Demandeur:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée  
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié  
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm  
(4) contrôle de la résistance sur cubes.  
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.  
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.  
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.  
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN  
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non